

Tunisie

la révolution n'est pas finie

Après un mois d'insurrection populaire, le tyran est tombé. Ben Ali et sa clique ont pris le chemin de l'exil. C'est une immense victoire pour le peuple tunisien qui ne peut que réjouir toute personne éprise de liberté. C'est aussi un exemple et un grand espoir pour les peuples de la région qui vivent dans des régimes policiers. L'Etat français, qui soutient depuis des décennies le pouvoir tunisien, continue en France son offensive liberticide, en particulier avec l'adoption de la loi LOPPSI 2.

Attention à la démocratie de façade

Le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) détient toujours le pouvoir : 161 sièges sur 214 au parlement, le président par interim Foued Mebazaa et le premier ministre Mohamed Ghannouchi sont des piliers de la dictature. Plus qu'un réel changement, les premières mesures prises dans l'urgence montrent surtout la volonté du pouvoir de calmer la rue. Il y aura des élections dans soixante jours

mais selon les règles de l'actuelle constitution, taillée sur mesure pour le RCD. Les consultations pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale ont commencé, mais c'est le RCD qui sélectionne les partis qui lui conviennent. Le but de la manoeuvre est clair : il s'agit de confisquer à la rue sa victoire en canalisant la révolte vers le terrain politique.

Le risque est grand que le parti au pouvoir co-opte une opposition servile et instaure une démocratie de façade une fois le souffle de la révolte retombé. On ne peut pas non

plus écarter l'éventualité d'un nouveau dictateur ayant, comme Ben Ali, l'aval de l'Élysée et de la Maison Blanche.

Un mouvement populaire d'auto-organisation

Les Tunisiennes et les Tunisiens sont conscients des écueils qui mettent en danger la liberté qu'ils viennent d'arracher au prix de dizaines de morts. Partout dans le pays, ils s'auto-organisent en comités d'auto-défense pour lutter contre les milices du clan Ben Ali-Trabelsi qui continuent de sévir. Ils ne sont pas dupes des manoeuvres visant à maintenir le RCD au pouvoir. Bravant l'état d'urgence toujours en vigueur, le 16 janvier des manifestants sont à nouveau descendu-e-s dans la rue pour exiger un vrai changement, en criant :

En France, les amis politiques de Ben Ali

Belle preuve d'unanimité politique que le soutien aux dictatures au nom de la «real politique». De Nicolas Sarkozy à Dominique Strauss-Kahn, en passant par Jacques Chirac, Eric Raoult, Frédéric Mitterrand ou Rachida Dati, nombreux sont les «politiques» français à avoir soutenu le régime tunisien. Sans oublier Michèle Alliot-Marie, ministre des affaires étrangères en exercice, qui a proposé une aide française «de coopération sécuritaire» pour aider le pouvoir à mater les manifestations tunisiennes : «*Nous proposons que le savoir-faire qui est reconnu dans le monde entier de nos forces de sécurité permette de régler des situations sécuritaires de ce type.*». Mais rassurez vous, la France est le «pays des droits de l'Homme», comme peuvent en témoigner récemment les Roms ou les sans-papiers...

« Nous ne nous sommes pas révoltés pour la formation d'un gouvernement d'union avec une opposition de carton-pâte. »

La place centrale des revendications sociales

La révolution n'est pas finie, car aucun des problèmes de fond n'est réglé : pauvreté, chômage de masse, corruption, clientélisme, inégalités, etc... Au-delà de l'instauration d'un régime démocratique, la question sociale reste au centre des préoccupations des Tunisiens. Les maux que connaît le pays ne pourront être réglés que par une politique énergique de redistribution des richesses en rupture avec la dictature des marchés.

Alternative libertaire affirme son entière solidarité avec la lutte du peuple tunisien pour la liberté et la justice sociale et son soutien aux militants anticapitalistes tunisiens ; elle condamne l'attitude de l'Etat français et plus généralement de la classe politique française, de droite comme du PS, investie depuis toujours dans le soutien au pouvoir autoritaire de Ben Ali.

Dans le même temps, nous devons rester vigilante et vigilant sur la situation française. Entre un Etat de plus en plus liberticide et une extrême droite revigorée, la situation est préoccupante.

En France, un Etat policier ?

La « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure », dite « LOPPSI 2 », adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, constitue un arsenal de mesures répressives et dérogoires au droit commun qui renforce les dispositifs de contrôle social au service de l'Etat et justifie par la présence d'un « ennemi intérieur » une extension de la surveillance, de la punition et des régimes d'exception.

Cette loi s'inscrit dans la filiation de la « loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure », votée durant l'été 2002 en « procédure d'urgence ». Dans un contexte de surenchère sécuritaire après les attentats de septembre 2001 et les résultats du 1er tour des élections présidentielles de 2002, la « LOPSI 1 » réorganisait les institutions chargées de la sécurité intérieure et fournissait le cadre pour la « loi pour la sécurité intérieure », votée en mars 2003, qui donnait quant à elle de nouveaux pouvoirs aux forces de l'ordre et créait de nouveaux délits (squat, rassemblement dans les cages d'escalier, « racolage passif », etc.) et de nouvelles sanctions.

En projetant de renforcer cet arsenal hétéroclite avec la LOPPSI 2, le gouvernement entend asphyxier le débat démocratique et

renforcer en toute opacité l'utilisation des techniques (fichage, surveillance, espionnage électronique, écoutes téléphoniques, etc.) et des sanctions (durcissement des peines, extension des peines planchers, alignement de la justice des mineurs sur la justice des majeurs, etc.) au service du pouvoir d'Etat tandis que dans le même temps les agents de renseignement voient leur impunité consolidée.

Une loi au service d'une politique antisociale

Alors que cette loi est votée en plein hiver, le pouvoir donné aux préfets d'évacuer les logements illicites sans obligation de relogement ni même d'hébergement doit particulièrement retenir notre attention mais ce n'est pourtant qu'une des nombreuses mesures d'exception qui font de cette loi liberticide un outil d'une dangerosité insoupçonnée entre les mains d'un Etat qui piétine chaque jour la justice sociale.

Alternative libertaire dénonce ce projet de loi, demande son abandon immédiat et entend rejoindre le front associatif, syndical et politique déterminé à lutter contre les dispositions sécuritaires qu'il contient.

A l'heure où la menace intérieure sert à justifier les privations de liberté, nous rappelons plus que jamais le danger qu'il y a à sacrifier un peu de liberté pour se sentir en sécurité.

Je souhaite :

- Recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL
- Prendre contact avec AL
- Recevoir des informations sur les Ami-e-s d'AL
- Adhérer à AL
- M'abonner au mensuel AL (20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-ne-s, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

PAR INTERNET OU PAR COURRIER :

Nom.....
 Prénom.....
 Tél.....
 E-mail.....
 Adresse.....

**Alternative libertaire
 BP 295
 75921 Paris Cedex 19**

contacts@
 alternativelibertaire.org

**WWW.
 alternativelibertaire
 .org**

Le journal mensuel disponible auprès des militant-e-s d'AL ou en kiosque

trouver un kiosque qui vend le journal :

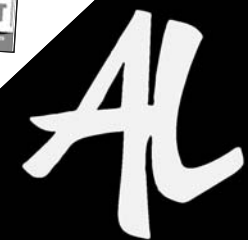
www.trouverlapresse.com/



Procurez-vous des affiches, des autocollants, abonnez-vous au journal... sur <http://boutique.alternativelibertaire.org/>

Qui sommes nous ?

Nous sommes communistes libertaires et syndicalistes révolutionnaires. Nous agissons dans les entreprises, dans les quartiers, dans la jeunesse. Nous sommes présent-e-s sur l'ensemble des fronts de résistance au capitalisme et d'offensive pour une société égalitaire et libertaire. Nous pensons qu'il faut s'attaquer directement à la domination du capital, c'est-à-dire à la propriété privée des moyens de production, en ayant comme boussole l'autogestion communiste de l'outil de production et de la société par celles et ceux qui produisent les richesses : les travailleuses et les travailleurs ! Il est temps que nous relevions la tête face à la loi du profit, il est temps que nous reprenions nos affaires en mains. **Organisons-nous !**



ne pas jeter sur la voie publique svp.